

**Zeitschrift:** Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses  
**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses  
**Band:** - (1999)  
  
**Rubrik:** Annexe aux comptes annuels

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Remarques concernant les comptes annuels

La transformation des CFF en société anonyme de droit public implique, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1999, la présentation des comptes conformément aux RPC. Le bilan de la CFF SA établi au 1er janvier est conforme aux RPC. Il peut être comparé avec celui établi au 31 décembre 1999. Il a, en revanche, été renoncé à l'adaptation du compte de résultat et du tableau de financement.

	1999 En M CHF
<b>1 Produits du trafic</b>	
Trafic voyageurs	1 603,6
Trafic marchandises	1 012,5
Prestations ferroviaires	113,8
Infrastructure	9,6
Indemnités compensatoires liées au trafic voyageurs régional	557,9
Indemnités compensatoires liées au ferroutage	125,0
<b>Total produits du trafic</b>	<b>3 422,4</b>

	1999 En M CHF
<b>2 Produits accessoires</b>	
Personnel détaché	17,9
Prestations de services pour tiers	53,8
Travaux effectués pour des tiers ainsi que travaux de maintenance et d'entretien	50,8
Produits résultant de la location	41,1
Vente d'énergie	92,4
Opérations de change	38,8
Commissions	86,1
Matériel et imprimés	42,9
Taxes	21,5
Participations financières	27,5
Autres produits accessoires	15,1
<b>Total produits accessoires</b>	<b>487,9</b>

	1999 En M CHF
<b>3 Prestations de la Confédération</b>	
Contributions au maintien de la substance de l'infrastructure	711,0
Contributions à l'exploitation de l'infrastructure	562,0
<b>Total prestations de la Confédération</b>	<b>1 273,0</b>

Les contributions au maintien de la substance couvrent les amortissements sur les infrastructures existantes ainsi que sur les investissements non activés concernant de nouvelles infrastructures.

1999  
En M CHF**4 Charges de personnel**

Charges de personnel	2 415,7
Charges sociales	531,5
Autres charges de personnel	43,1

<b>Total charges de personnel</b>	<b>2 990,3</b>
-----------------------------------	----------------

Les charges sociales comprennent, outre les cotisations usuelles, les charges financières de 200,7 millions de CHF liées à l'insuffisance de couverture présentée par la Caisse de pensions des CFF. Le refinancement de cette insuffisance d'ici l'an 2001 implique une réduction constante de ces charges financières.

1999  
En M CHF**5 Autres charges d'exploitation**

Loyers pour immobilisations corporelles	20,2
Entretien, réparations et remplacement d'installations par des tiers	144,7
Charges de véhicules	64,3
Assurances-choses, droits, taxes	55,6
Charges d'énergie, évacuation des déchets	255,0
Charges d'administration et d'informatique	118,8
Publicité	21,5
Autres charges d'exploitation	41,2
Charges pour prestations fournies par des tiers	238,5

<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>959,8</b>
--	--------------

**6 Application d'un taux forfaitaire/Réduction de la TVA déductible**

Cette position est liée aux dispositions appliquées, en matière de TVA, aux entreprises de transports publics. La CFF SA ne profite pas d'une réduction de la TVA déductible, mais verse sur le chiffre d'affaires un impôt de 2,7%. Etant donné que les prestations de la Confédération et les indemnités compensatoires couvrent cet impôt, celui-ci n'a pas d'impact sur le compte de résultat.

1999  
En M CHF**7 Produits financiers**

Produits financiers des liquidités et des titres	11,3
Produits financiers des placements auprès de tiers	23,8
Produits financiers des placements auprès de sociétés du groupe	3,2
Produits financiers des placements auprès de contreparties liées	33,4
Produits financiers des placements auprès de l'actionnaire	5,5
Autres produits financiers	31,1

**Total produits financiers** **108,3**

1999  
En M CHF**8 Charges financières**

Charges financières pour financement par des tiers	144,0
Charges financières pour financement par l'actionnaire	9,2
Charges financières pour financement par des institutions de prévoyance professionnelle	16,7
Autres charges financières	8,6

**Total charges financières** **178,5**

Les charges financières pour financement par des tiers sont principalement composées par les charges financières pour financement par EUROFIMA.

**9 Charges d'impôts**

Conformément à l'art. 21 de la loi du 20 mars 1998 sur les Chemins de fer fédéraux, la CFF SA est exonérée d'impôts.

31.12.1999      1.1.1999  
En M CHF      En M CHF**10 Créances résultant de ventes et de prestations de services**

Créances résultant de ventes et de prestations de services		
envers des tiers	422,7	340,4
envers des sociétés du groupe	0,5	24,7
envers des contreparties liées	2,8	0,1
Provisions pour pertes	-25,9	-27,3

**Total créances résultant de ventes et de prestations de services** **400,1**      **337,9**

Outre les créances envers les clients (397 millions de CHF), les créances résultant de ventes et de prestations de services englobent également les créances envers des chemins de fer suisses et étrangers (25,7 millions de CHF).

## Annexe aux comptes annuels

	Titres à long terme En M CHF	Participations En M CHF	Créances à long terme envers des tiers En M CHF	Créances à long terme envers des sociétés du groupe En M CHF	Créances à long terme envers des contre- parties liées En M CHF	Créances à long terme envers l'actionnaire En M CHF	Total En M CHF
<b>11 Immobilisations financières</b>							
<b>Coût d'acquisition</b>							
Etat au 1.1.1999	349,8	327,3	571,8	60,2	463,8	5 156,8	6 929,7
Augmentation	0,0	5,7	20,5	0,7	12,4	0,0	39,3
Diminution	-48,4	-0,1	-8,9	-44,0	-6,0	-850,0	-957,4
Transferts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Etat au 31.12.1999	301,4	332,9	583,4	16,9	470,2	4 306,8	6 011,6
<b>Amortissements cumulés</b>							
Etat au 1.1.1999	0,0	-67,6	-31,5	-2,9	0,0	0,0	-102,0
Augmentation	0,0	-5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-5,0
Diminution	0,0	0,1	0,0	2,9	0,0	0,0	3,0
Transferts	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Etat au 31.12.1999	0,0	-72,5	-31,5	0,0	0,0	0,0	-104,0
<b>Valeur comptable nette</b>							
au 31.12.1999	301,4	260,4	551,9	16,9	470,2	4 306,8	5 907,6

La diminution des créances à long terme envers l'actionnaire est liée aux modalités de paiement convenues dans le cadre du refinancement de l'insuffisance de couverture qui existe au niveau de la Caisse de pensions des CFF (voir remarque 16).

	Véhicules (contrats de leasing compris) En M CHF	Infrastruc- ture/Super- structure/ Technique ferroviaire En M CH	Autres immob. corporelles En M CH	Terrains En M CH	Bâtiments En M CH	Total immob. corporelles En M CH	Infrastruc- tures en construction En M CH	Total immob. corporelles et infra- structures en construction En M CH
--	---	---	--	---------------------	----------------------	--	--	--

## 12 Infrastructures en construction et immobilisations corporelles

### Coût d'acquisition

Etat au 1.1.1999	9 737,7	9 856,4	3 787,6	1 482,4	3 128,9	27 993,1	5 586,6	33 579,7
Investissements infra- structures en construction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 772,2	1 772,2
Investissements immobilisations corporelles	0,0	4,5	0,0	0,0	1,9	6,4	0,0	6,4
Diminution infrastructures en construction/ Augmentation immobi- lisations corporelles	420,9	980,3	318,2	35,1	320,1	2 074,5	-2 399,1	-324,6
Diminution immobilisations corporelles	-250,2	-49,2	-158,2	-17,8	-25,7	-501,1	0,0	-501,1
Transferts	-0,6	-621,0	-261,4	-35,8	-268,1	-1 186,9	1 185,5	-1,4
Etat au 31.12.1999	9 907,8	10 171,0	3 686,2	1 463,9	3 157,1	28 386,0	6 145,2	34 531,2
dont contrats de leasing	1 487,2					1 487,2		1 487,2

### Amortissements cumulés

Etat au 1.1.1999	-5 720,4	-3 202,9	-2 794,8	-19,7	-1 427,2	-13 165,0	-864,7	-14 029,7
Augmentation	-320,7	-304,6	-97,1	0,0	-55,6	-778,0	0,0	-778,0
Diminution	226,9	29,1	116,1	0,0	8,0	380,1	10,5	390,6
Transferts	-2,6	0,0	0,4	0,0	4,3	2,1	0,0	2,1
Etat au 31.12.1999	-5 816,8	-3 478,4	-2 775,4	-19,7	-1 470,5	-13 560,8	-854,2	-14 415,0
dont contrats de leasing	-360,1					-360,1		-360,1

### Valeur comptable nette

au 31.12.1999	4 091,0	6 692,6	910,8	1 444,2	1 686,6	14 825,2	5 291,0	20 116,2
dont contrats de leasing	1 127,1					1 127,1		1 127,1

Le compte Autres immobilisations corporelles englobe l'ensemble des équipements, l'informatique et les systèmes de télécommunication ainsi que les systèmes d'alimentation et d'évacuation. Pour l'exercice sous revue, les amortissements sur les véhicules faisant l'objet d'un contrat de leasing s'élèvent à 62,5 millions de CHF.

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>13 Dettes résultant d'achats et de prestations de services</b>		
<b>Dettes</b>		
envers des tiers	648,4	487,1
envers des sociétés du groupe	4,3	4,5
envers des contreparties liées	14,7	4,0
<b>Total dettes résultant d'achats et de prestations de services</b>	<b>667,4</b>	<b>495,6</b>

Outre les dettes envers les fournisseurs (528,9 millions de CHF), les dettes résultant d'achats et de prestations de services englobent également les dettes envers des chemins de fer suisses et étrangers (119,5 millions de CHF).

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>14 Passifs de régularisation</b>		
Titres de transport	286,3	275,4
Charges financières	68,7	68,1
Vacances et heures supplémentaires	60,8	55,6
Autres	213,9	249,0
<b>Total passifs de régularisation</b>	<b>629,7</b>	<b>648,1</b>

Concernant les titres de transport, la régularisation porte principalement sur les abonnements généraux, les abonnements demi-tarifs et les abonnements de parcours. Elle ne porte pas sur les titres de transport usuels.

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>15 Dettes financières à long terme</b>		
Dettes bancaires	349,8	322,9
Dettes résultant de contrats de leasing	1 841,8	1 783,0
Caisse du personnel	1 428,6	1 441,6
<b>Total dettes financières à long terme</b>	<b>3 620,2</b>	<b>3 547,5</b>

Les dettes bancaires englobent les prêts octroyés par EUROFIMA.

Etant donné que les intérêts liés aux contrats de leasing sont partiellement capitalisés, les dettes résultant de contrats de leasing ont augmenté.

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>16 Autres dettes à long terme</b>		
Emprunts à long terme à des tiers	8,9	10,9
Dettes envers des contreparties liées	0,0	5,0
Dettes envers l'actionnaire (Confédération)	6 072,6	5 327,8
Dettes envers des institutions de prévoyance	4 156,8	5 156,8
<b>Total autres dettes à long terme</b>	<b>10 238,3</b>	<b>10 500,5</b>

La diminution des dettes envers les institutions de prévoyance reflète le refinancement de la Caisse de pensions des CFF. Conformément au plan de refinancement, la Confédération a, durant l'exercice sous revue, renoncé à un avoir de 850 millions de CHF.

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>17 Provisions à long terme</b>		
Engagements de prévoyance (RPC 16)	650,0	650,0
Frais de restructuration pour joint-venture entre FS et CFF SA	120,0	0,0
Entretien du matériel roulant	117,3	124,4
Opérations de dépollution	100,0	100,0
Charges d'électricité 2000	0,0	65,0
Autres provisions à long terme	488,6	511,0
<b>Total provisions à long terme</b>	<b>1 475,9</b>	<b>1 450,4</b>

Concernant les engagements de prévoyance, le rapport financier relatif aux comptes du groupe fournit davantage de détails.

Les provisions pour l'entretien du matériel roulant permettent de couvrir le surcroît de charges occasionné par l'assainissement des véhicules lié à des dispositions légales (par exemple dans le cadre de la protection de l'environnement). Les frais de restructuration liés à la joint-venture seront occasionnés dans les une à trois années à venir. Les opérations de dépollution ont été engagées vers la fin de l'exercice. Les provisions ne serviront donc qu'à partir de l'an 2000. Les provisions pour charges d'électricité ont été transférées dans les provisions à court terme. Les autres provisions à long terme ont été constituées à partir de produits issus de la vente de droits portant sur la pose de câbles et de produits issus de transactions US-lease (138,5 millions de CHF). D'autre part, elles englobent des provisions destinées à financer le démontage d'infrastructures (50,4 millions de CHF) et d'autres provisions nécessaires à l'entreprise.



**18 Remarques d'ordre juridique**

(dans la mesure où elles n'ont pas été mentionnées au préalable)

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>18.1 Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers</b>		
Cautionnements et garanties	171,0	179,8
Engagements résultant du capital-actions non libéré	153,3	153,3
<b>Total</b>	<b>324,3</b>	<b>333,1</b>

La CFF SA participe, en outre, à plusieurs sociétés simples à responsabilité solidaire.

**18.2 Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles**

Les valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles correspondent à la valeur de remplacement de ces immobilisations ou à leur valeur à l'état neuf.

	31.12.1999 En M CHF	1.1.1999 En M CHF
<b>18.3 Dettes envers des institutions de prévoyance professionnelle</b>		
Dettes à court terme	41,1	187,7
Dettes à long terme	4 156,8	5 156,8
<b>Total</b>	<b>4 197,9</b>	<b>5 344,5</b>

**18.4 Principales participations**

Nous renvoyons à la liste des sociétés du groupe et des contreparties liées (page 26).